



Toute une banque
pour vous



La lettre de l'Investisseur

Janvier 2019

3 QUESTIONS À ...



Laura Karpowicz
Chargée d'affaires
Gestion de Fortune
Caisse régionale
d'Île de France

Quel conseil donnez-vous à vos clients qui s'interrogent sur les marchés boursiers ?

Ne jamais oublier que les fluctuations des cours (à la hausse comme à la baisse) sont propres aux marchés financiers. Face à cette incertitude, il est encore plus important de **revenir aux règles de base** : conserver une épargne de précaution, investir régulièrement et diversifier son portefeuille.

Comment doit-on procéder ?

En sollicitant son Conseiller, dont la principale mission est justement d'accompagner le client dans ses choix. Le Conseiller peut notamment vous aider, en fonction de votre profil de risque, à **fixer des objectifs raisonnables et de long terme, et à diversifier les risques** ; il peut aussi expliquer les placements et vérifier leur bonne adéquation à vos besoins.

À quelle fréquence doit-on revoir ses objectifs personnels et patrimoniaux ?

Faire régulièrement un bilan patrimonial, c'est déjà le meilleur conseil que je puisse donner et ce quel que soit le niveau de votre patrimoine. Si votre situation n'a pas fondamentalement changé, **un point téléphonique 1 à 2 fois par an peut suffire**.

Suite aux récentes fluctuations des marchés, c'est sans doute le bon moment pour **vérifier si vos investissements sont toujours bien adaptés** à votre profil de risque et à votre horizon de placement.

ÉCLAIRAGE DES MARCHÉS



Après le rebond de l'ensemble des bourses mondiales sur l'année 2017, le risque politique est revenu sur le devant de la scène à l'automne 2018 et incite les investisseurs à une certaine prudence. La fin d'un cycle économique ?

Interview d'Arnaud Gamain,
Responsable Conseils en Investissement, Amundi Asset Management

Quel bilan faites-vous de l'année 2018 ?

Arnaud Gamain : Globalement, **2018 est une année avec plus de risque et moins de rendement**. En dépit de la montée des incertitudes, la croissance mondiale est restée supérieure à sa tendance prévue de long terme. Le moteur américain a surpris positivement grâce au plan de relance fiscal. En revanche, **le reste du monde a souffert notamment de l'escalade des tensions commerciales**. Au final, les taux d'intérêt ont quand même plutôt progressé, notamment aux États-Unis.

Sur les marchés boursiers, les actifs américains ont tenu le haut du pavé une bonne partie de l'année. Les marchés émergents ont été pénalisés par l'appréciation du dollar et la mise en place des tarifs douaniers américains. **Quant aux bourses européennes, la reprise amorcée en 2017 a subi un coup d'arrêt à l'automne** face à la montée des risques politiques : élections italiennes, négociations sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

S'agit-il selon vous d'une simple correction ou d'une baisse durable des marchés ?

A.G. : A ce stade, nous pouvons considérer qu'il s'agit encore d'une correction. **Les fondamentaux économiques nous semblent plutôt solides pour l'année 2019** avec une croissance mondiale en ralentissement mais supérieure à 3 %, permettant ainsi la poursuite des créations d'emploi en zone euro notamment.

Toutefois, les investisseurs devraient rester prudents face aux **incertitudes politiques à venir** : issue du Brexit, élections européennes au 2^e trimestre 2019.

Faut-il encore investir ?

A.G. : La première question à se poser pour l'investisseur : les actions sont-elles à leur juste prix ? Les niveaux de valorisation actuels des entreprises intègrent déjà beaucoup de facteurs de risque. Ils sont désormais proches des moyennes historiques en Europe : **les actions semblent donc à leur juste prix**.

La seconde question : la croissance des profits va-t-elle se poursuivre en 2019 ? **Les perspectives économiques demeurent favorables à moyen/long terme... ce qui pourrait créer des opportunités d'investissement**. Les profits des entreprises européennes restent ainsi largement en retard par rapport aux profits des entreprises américaines. Enfin, les marchés émergents pourraient également être une autre source d'opportunités en cas d'affaiblissement des taux d'intérêt américains et du dollar.

Interview réalisée le 13 décembre 2018

VOTRE SERVICE DE BOURSE EN LIGNE



Accessible depuis votre espace sécurisé de Banque en Ligne, **Invest Store** vous permet de :

- suivre votre portefeuille,
- effectuer vos transactions en ligne 24h/24,
- disposer en temps réel d'informations sur les marchés.

Et avec la version **Intégral**, bénéficiez en plus d'analyses d'experts et d'outils d'accompagnement pour le passage d'ordres de Bourse : "**Live Market**" et "**Live Charts**".



CRÉDIT AGRICOLE
Corbeille Long Terme
2013 - 2018



LES 3 RÈGLES D'OR DE L'INVESTISSEUR

1 Disposer d'une épargne de précaution

Avant d'investir, il faut déjà disposer d'une épargne dite "de précaution".

Cette épargne sans risque et toujours disponible est destinée à **pouvoir faire face aux imprévus**.

Nous recommandons d'y dédier 6 mois de salaire environ (à ajuster selon le niveau des revenus).

2 Investir régulièrement

Les épargnants ont tendance à investir lorsque les marchés ont déjà bien progressé... Pour **éviter d'investir à contretemps et lisser le prix d'achat**, nous recommandons d'investir régulièrement.

Au Crédit Agricole, vous pouvez mettre en place des versements réguliers vers un large choix de fonds.

3 Diversifier les zones géographiques et les secteurs d'activité

Suivant l'adage "Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier", **répartissez vos investissements sur plusieurs zones géographiques** (ex : France, Europe et monde) **et différents secteurs d'activité**.

Il existe ainsi des fonds thématiques qui permettent par exemple d'investir dans les entreprises destinées aux seniors ou dans le secteur des énergies vertes.

Les SICAV et FCP du Crédit Agricole sont gérés par Amundi Asset Management, n°1 européen de la gestion d'actifs¹

www.ca-sicavetfcp.fr

1. Source : IPE "Top 400 asset managers" publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à décembre 2017



Toute une banque pour vous

FONDS ACTIONS, FONDS DIVERSIFIÉS

Les actions, mal aimées... mais pouvant s'adapter aux projets de long terme

Trop compliquées, trop risquées, trop coûteuses... Les actions - qu'elles soient investies en direct ou *via* des fonds actions ou diversifiés - rebutent, alors qu'elles ont fait leurs preuves : en contrepartie d'une prise de risque, c'est le placement qui délivre le plus de performance sur le long terme. Après les récents chahuts de marchés, est-il toujours intéressant d'investir ?

Les épargnants doutent du potentiel de rendement des placements en actions... et les dernières crises financières exacerbent cette méfiance.

Pourtant, l'observation des rendements passés - même s'ils ne préjugent pas des rendements futurs - aboutit au même constat : avec le temps, **les placements en actions sur les principaux marchés boursiers ont le plus souvent procuré des rendements positifs**.

"Sur 20 ans, l'épargne en actions est rentable et relativement peu risquée"*

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a calculé qu'en investissant régulièrement sur des actions internationales (françaises, anglaises, allemandes, américaines, japonaises) de 1988 à 2017, **le rendement annualisé moyen était de 5,3 %***.

Ainsi, si les marchés connaissent inévitablement des phases de baisse, il suffit généralement de patienter pour traverser les périodes chahutées.

Financer les projets lointains

Alors que l'épargne en actions est souvent associée à du court terme, à un "coup financier", il conviendrait en réalité de l'envisager pour des placements de long terme. En effet, il a été constaté que **sur une durée longue (20 ans et plus), les pertes des marchés actions sont peu fréquentes***. Globalement, le temps "lisse" le risque - sans l'annuler totalement - car les marchés financiers, qui constituent le moteur de l'économie, finissent toujours par "repartir".

Face à des placements "traditionnels" aux performances modestes (Livret A à 0,75 %, nouveaux contrats PEL à 1 %, assurance vie en euros à 1,8 %, obligations d'État français 10 ans à 0,7 %**...), **investir sur les marchés actions peut permettre de financer des projets pour lesquels vous avez du temps devant vous : études des enfants, résidence secondaire, retraite...**

* Stimuler l'investissement de long terme en actions - Source : AMF, juillet 2017

** Performance moyenne de l'assurance vie en euros, nette de frais de gestion et avant fiscalité - Source : FFA, Tableau de bord de l'assurance 2017. Performance des obligations d'État 10 ans - Source : Datastream.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Les informations de ce document ne sont données qu'à titre indicatif, et en tout état de cause ne sauraient engager la responsabilité d'Amundi Asset Management. Du fait de leur simplification, les informations fournies sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies à partir de sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis.

Ces informations ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation, une sollicitation d'achat et/ou de vente de parts ou d'actions des OPC ni une consultation d'ordre juridique ou fiscal, et par voie de conséquence, le contenu de ce document ne saurait vous dispenser de votre propre analyse et/ou du recours à un professionnel.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie sur www.ca-sicavetfcp.fr

Les Sicav et FCP du Crédit Agricole sont gérés par Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 1 086 262 605 euros - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - 437 574 452 RCS Paris.



Accessible dès 45 euros par mois

Souvent perçue comme destinée aux ménages aisés, l'épargne en actions est en réalité accessible avec de très petits montants. En effet, vous pouvez **mettre en place des versements réguliers sur des fonds dès 45 € par mois**.

Fonds actions et fonds diversifiés

En optant pour des fonds plutôt que des actions en direct, **vous répartissez le risque** puisque vous investissez sur un panier de plusieurs valeurs. De plus, **ces fonds sont gérés par des professionnels** (Amundi Asset Management pour le Crédit Agricole), qui suivent au plus près les marchés.

Enfin, face à une certaine diabolisation des marchés financiers, n'oublions pas qu'investir en actions, c'est du concret : c'est financer des entreprises et leur développement. Un processus nécessaire et utile...

"La diversification du patrimoine des Français paraît pouvoir être améliorée dans leur intérêt"

Autorité indépendante chargée de la protection des épargnants, l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) attire l'attention des Français :

"La part relativement faible des actifs investie en actions et conservée sur une longue période pénalise leur capacité à constituer un capital pour la retraite.

Les épargnants disposant à la fois d'un horizon long et d'une épargne de précaution déjà constituée sont en situation de pouvoir diversifier leur épargne en actions."